

Compte Rendu du 17 MARS 2020 A 18 Heures

**Adresse : Halle aux grains
31 Bd Général Lapasset
11400 CASTELNAUDARY**

Secrétaire de Séance : Monsieur Christian OURLIAC

1) Approbation du Compte Rendu du Comité Syndical du 18 novembre 2020

Document joint à l'ordre du jour

2) Approbation du Compte de Gestion 2020

Approbation du Compte de Gestion 2020 du Smictom de l'Ouest Audois Considérant que Philippe GREFFIER, Président, s'est retiré et a quitté la salle pour laisser la présidence à Mr Christophe PRADEL pour le compte de gestion.

Monsieur Christophe PRADEL, 1^{er} Vice-président donne lecture du compte de Gestion 2020.

Section de Fonctionnement :

N° Chapitre	Intitulé	Budget Primitif	Annulations	Déc. Modificative	Dépenses nettes
011	Charges à caractère général	5 547 027,56		-20 000,00	5 218 642,54
012	Charges de personnel & assimilés	495 853,00			464 518,75
65	Autres charges de gestion courante	34 100,00		+20 000,00	43 179,51
66	Charges financières	15 000,00	2 613,27		3 094,68
67	Charges exceptionnelles	2 000,00			0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		6 113 398,56	2 613,27		5 729 435,48
023	Virement à la section d'investissement	100 000,00			0,00
042	Opérations d'ordre de transfert	100 000,00			95 806,10
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		200 000,00			95 806,10
TOTAL GENERAL		6 313 980,56	2 613,27		5 825 241,58

N° Chapitre	Intitulé	Budget Primitif	Annulations	Recettes nettes
013	Atténuations de charges	30 000,00		63 456,83
70	Produits des services	141 000,00	5 331,64	172 956,74
74	Dotations & participations	5 683 345,00		5 767 012,74

SMICTOM DE L'OUEST AUDOIS

Route de Castelnaudary – RD6 – « Le Gravier » - 11400 FENDEILLE

☎ 04.11.21.00.24 – Site Internet : <http://www.smictom-ouestaudois.fr> – Email : secretariat@smictom-ouestaudois.fr

75	Autres produits de gestion courante	53 000,00	195,19	112 267,88
77	Produits exceptionnels			2 005,86
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		6 313 980,56	5 526,83	6 117 700,19
002	Résultat de fonctionnement reporté	406 635,36		

Section d'investissement :

N° Chapitre	Intitulé	Budget Primitif	Annulations	Déc. Modificative	Dépenses nettes
16	Emprunts & dettes	30 000,00			22 476,42
21	Immobilisations corporelles	228 245,73			156 384,78
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		258 245,73			178 861,20
001	Déficit d'investissement reporté	15 013,52			

N° Chapitre	Intitulé	Budget Primitif	Déc. Modificative	Recettes nettes
10	Dotations fonds divers & réserves	23 259,25		48 573,95
13	Subventions d'investissement	50 000,00		45 809,32
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		73 259,25		94 383,27
021	Virement de la section de fonctionnement	100 000,00		
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	100 000,00		95 806,10
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		273 259,25		190 189,37

Voté à l'unanimité

3) Compte Administratif 2020

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-14 et L.2121-21 relatifs à la désignation d'un vice-président autre que le président pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations,

Considérant que Mr Christophe PRADEL, 1^{er} Vice-président en charge des finances a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

Considérant que Mr Philippe GREFFIER, Président, s'est retiré et a quitté la salle pour laisser la présidence à Mr Christophe PRADEL pour le vote du compte administratif.

Mr Christophe PRADEL explicite le détail du compte administratif de l'exercice 2020 dressé par l'ordonnateur, chapitre par chapitre et fonction par fonction et demande l'approbation du Compte Administratif.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	5 547 027,56	5 218 542,84	0,00	0,00	328 385,02
012	Charges de personnel, frais assimilés	455 853,00	454 518,75	0,00	0,00	31 334,25
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	54 100,00	43 179,51	0,00	0,00	10 920,49
66	Frais fonctionnement des groupes d'étus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	6 056 980,56	5 726 340,80	0,00	0,00	370 639,76
66	Charges financières	15 000,00	3 094,59	0,00	0,00	11 905,32
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	6 119 980,56	5 729 435,48	0,00	0,00	384 545,08
023	Virement à la section d'investissement (2)	100 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	100 000,00	95 505,10			4 494,90
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	200 000,00	95 505,10			4 494,90
	TOTAL	6 319 980,56	5 824 940,58	0,00	0,00	489 039,98
D 002	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	30 000,00	63 456,83	0,00	0,00	-33 456,83
70	Produits services, domaine et ventes div	141 000,00	172 956,74	0,00	0,00	-31 956,74
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	5 883 345,00	5 767 012,88	0,00	0,00	-83 667,88
75	Autres produits de gestion courante	53 000,00	112 267,88	0,00	0,00	-59 267,88
	Total des recettes de gestion courante	6 907 345,00	6 115 687,53	0,00	0,00	-208 349,33
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	2 005,96	0,00	0,00	-2 005,96
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	6 907 345,00	6 117 700,18	0,00	0,00	-210 355,18
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00	0,00			0,00
	TOTAL	6 907 345,00	6 117 700,18	0,00	0,00	-210 355,18
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1	408 835,58				

Vote à l'unanimité

4) Résultat et Affectation du Résultat

SMICTOM DE L'OUEST-AUDOIS

Route de Castelnaudary – RD6 – « Le Gravier » – 11400 FENDEILLE

☎ 04.11.21.00.24 – Site Internet : <http://www.smictom-ouestaudois.fr> – Email : secretariat@smictom-ouestaudois.fr

011014
TRES. CASTELNAUDARY



60600 - SMICTOM DE L OUEST AUDOIS -

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2019	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRAN INTÉG RÉSUI OPÉ D'OR BUD
I - Budget principal				
Investissement	-15 013,52		11 328,17	
Fonctionnement	406 635,56		292 458,61	
TOTAL I	391 622,04		303 786,78	
II - Budgets des services à				
caractère administratif				
TOTAL II				
III - Budgets des services à				
caractère industriel				
et commercial				

Compte 002	Résultat reporté fonctionnement	+ 699 094,17 €uros
Compte 010	Résultat reporté investissement	- 3 685,35 €uros
	Résultat Excédent cumulé :	+ 695 408,82 €uros

Compte 021	Virement de la section fonctionnement	- 3 685,35 €uros
Compte 023	Virement à la section Investissement	+ 3 685,35 €uros

Voté à l'unanimité

5) Débat d'Orientation Budgétaire :

FONCTIONNEMENT

- Collectes des déchets → nouveau calcul avec changement de TVA → SUEZ Environnement

Pour les Collectes :

SMICTOM DE L'OUEST AUDOIS

Route de Castelnaudary – RD6 – « Le Gravier » - 11400 FENDEILLE

☎ 04.11.21.00.24 – Site Internet : <http://www.smictom-ouestaudois.fr> – Email : secretariat@smictom-ouestaudois.fr

Depuis le 1^{er} janvier, la TVA sur les collectes a changé :

La TVA était de :

- ⬇ En 2020 :
 - 10% pour la totalité des collectes.
- ⬇ En 2021 :
 - 10% pour les collectes d'ordures ménagères résiduelles,
 - 5,5% sur les collectes de tri sélectif et verre.

Le Prix à la tonne de la collecte en colonne pour le tri sélectif :

- ⬇ En 2020 → 142,00 €uros + 14,20 TVA → 156,20 €uros/tonne
- ⬇ En 2021 → 322,40 €uros + 17,73 TVA → 340,13 €uros/tonne

- **Traitements des déchets → calcul du cout avec les nouveaux tarifs du COVALDEM11**

Le prix du traitement des Ordures Ménagères Résiduelles :

- ⬇ En 2020 : 200,95 €uros/Tonne TTC avec une TGAP de 27,40 €uros incluse,
- ⬇ En 2021 : 152,00 + 27,50 de TGAP → 179,50 €uros la tonne.

Monsieur Christophe PRADEL insiste sur le cout de ce traitement surtout sur les augmentations de la Taxe Généralisée sur les Activités Polluantes (prix à la tonne) :

Années	2020	2021	2022	2023	2024	2025
TGAP						
Prix à la tonne	27,50 €	40,70€	49,50€	57,20€	64,90€	71,50€

Monsieur Francis ANDRIEU prend la parole afin d'expliquer que les seules solutions pour éviter un surcout de traitement seraient :

- 1) De réaliser davantage de tri,
- 2) D'arrêter l'enfouissement en faveur de l'incinération car la TGAP n'est pas aussi élevée sur ce mode de traitement.

Monsieur Jean-Pierre QUAGLIERI demande le tonnage du tri sélectif mensuel.

SMICTOM DE L'OUEST-AUDOIS

Route de Castelnaudary – RD6 – « Le Gravier » - 11400 FENDEILLE

☎ 04.11.21.00.24 – Site Internet : <http://www.smictom-ouest-audois.fr> – Email : secretariat@smictom-ouest-audois.fr

Monsieur Christophe PRADEL reprend la parole pour expliquer que le seul levier possible aujourd'hui pour faire diminuer le cout de nos déchets et celui de la diminution de la collecte, donc diminution de kilomètres effectués lors des ramassages. Aujourd'hui, très peu de communes ont jouer le jeu. De ce fait, la diminution du cout de collecte n'est pas significative.

Monsieur Philippe GREFFIER, Président du Smictom prend la parole :

- *La relation actuelle entre les Présidents d'inter communautés et Covaldem11 permet de ne pas subir l'augmentation de la TGAP cette année.*
- *Mais l'augmentation de la TGAP à 71,50€uros en 2025 aura une incidence sur le cout de traitement de nos déchets.*
- *Pour cela, plusieurs leviers sont à notre disposition :*
 - *L'incinération plutôt que l'enfouissement car le TGAP n'est pas au même tarif,*
 - *L'optimisation de la collecte, en diminuant les kilomètres,*
 - *La réduction des sacs noirs (Ordures Ménagères Résiduelles) en encourageant d'avantage le tri,*
 - *Sortir le textile des OMR en faveur de borne de récupération de vêtements,*
 - *Suivre les « bonnes pratiques » développées par Monsieur Brice ASENSIO lors du prochain comité syndical,*
 - *Diminuer l'apport en Déchets Verts sur les Espaces Ecologiques en favorisant le broyage, le compostage, le paillage.*

Le Prix du traitement de Tri Sélectif :

- 🚧 En 2020 → Gratuit
- 🚧 En 2021 → 82,00 €uros la tonne

Le Prix du traitement du verre :

- 🚧 En 2020 → Gratuit
- 🚧 En 2021 → 37,00 €uros la tonne

En 2020, la somme dépensée sur les appels de fonds était de : 2 449 640,79 €uros.

En 2021, le calcul estimés donne une somme de :

2 162 200,00 (OM + Tri + Verre) + 296 680,00 (Encombrants) = 2 458 880,00 €uros

SMICTOM DE L'OUEST AUDOIS

Route de Castelnaudary – RD6 – « Le Gravier » - 11400 FENDEILLE

☎ 04.11.21.00.24 – Site Internet : <http://www.smictom-ouestaudois.fr> – Email : secretariat@smictom-ouestaudois.fr

Pour les Espaces Ecologiques :

Prix du traitement du Déchet Vert :

- 🚧 En 2020 → 87,00 Euros la tonne
- 🚧 En 2021 → 104,00 Euros la tonne

Prix du traitement du Bois :

- 🚧 En 2020 → 96,00 Euros la tonne
- 🚧 En 2021 → 100,00 Euros la tonne

Prix du traitement du Gravât :

- 🚧 En 2020 : 31,00 Euros la tonne,
- 🚧 En 2021 : 22,00 Euros la tonne.

Prix du traitement des DDS Hors Périmètre (produits chimiques...) :

- 🚧 En 2020 → 1 800,00 Euros la tonne
- 🚧 En 2021 → 1 045,00 Euros la tonne

Prix du traitement de l'huile :

- 🚧 En 2020 → 75,00 Euros le vidage de la colonne
- 🚧 En 2021 → 77,00 Euros le vidage de la colonne

En 2020, la somme dépensée sur les Espaces Ecologiques était de : 438 131,62 Euros.

En 2021, le calcul estimés donne une somme de : 443 126,03 Euros.

Il faut ajouter à cette somme les déchets amenés par certaines mairies directement à Valoridec, ce qui représente : 34 000,00 Euros.

• **Montant appelé par habitant qui bénéficie des compétences Collectes et Traitement,**

Vu les efforts consentis sur le mode de collecte, et, à condition que les tonnages restent inchangés, le Smictom de l'Ouest Audois prévoit de conserver le service « Collecte et Traitement » au même prix que l'an passé soit 125,00 Euros par habitant.

• **Montant appelé par habitant qui bénéficie de la compétence Traitement,**

En 2020, le cout de traitement était de 50,76 Euros/habitant.

Vu les augmentations de traitements notamment la facturation du tri sélectif et du verre, il est proposé de prévoir la somme de : 52,00Euros/habitant.

Le traitement de la déchèterie de Salles Sur l'Hers étant compté à part.

SMICTOM DE L'OUEST AUDOIS

Route de Castelnaudary – RD6 – « Le Gravier » - 11400 FENDEILLE

☎04.11.21.00.24 – Site Internet : <http://www.smictom-ouestaudois.fr> – Email : secretariat@smictom-ouestaudois.fr

- **Montant appelé pour les entreprises et administrations qui sont en redevance spéciale,**

En 2020 la redevance spéciale pour les entreprises et les administrations était calculée comme suit :

Collecte et traitement des déchets ménagers résiduels ou assimilés :

- ✚ 2 bacs/semaine → gratuit,
- ✚ Au-delà donc à partir du 3^{ème} bac → 0,041 Euros le litre.

Collecte et traitement du tri sélectif :

- ✚ Tous les bacs → gratuit.
- ✚ Les collectes étaient englobées dans les collectes de l'ensemble du Smictom.

Vu la facturation du traitement du tri sélectif par le COVALDEM11, une participation sur le tri sélectif doit s'effectuer.

En 2021, la redevance spéciale sera calculée ;

Collecte et traitement des déchets ménagers résiduels ou assimilés :

- ✚ 2 bacs/semaine → gratuit,
- ✚ Au-delà donc à partir du 3^{ème} bac → 0,041 Euros le litre.

Collecte et traitement du tri sélectif :

- ✚ 2 bacs/semaine → gratuit.
- ✚ Au-delà donc à partir du 3^{ème} bac → 0,020 Euros le litre.

INVESTISSEMENT

- **Dépenses liées à l'achat de différents collecteurs,**

- ✚ Afin de finaliser la mise en place du nouveau mode de collecte, l'achat de bacs roulants supplémentaires s'impose.
- ✚ Afin de remplacer certaines colonnes récup' verre en mauvais état et d'étoffer le parc actuel, nous devons acheter des colonnes à verre.
- ✚ Afin de promouvoir le « zéro déchet » sur notre territoire, nous devons acheter des composteurs.

- **Véhicule de service,**

- ✚ Le véhicule du service administratif existant est en panne depuis quelques mois. Vu l'année, le kilométrage, et l'état de ce véhicule, il est temps de le changer pour un véhicule moins polluant.

- **Travaux sur les Espaces Ecologiques,**

SMICTOM DE L'OUEST AUDOIS

Route de Castelnaudary – RD6 – « Le Gravier » - 11400 FENDEILLE

☎04.11.21.00.24 – Site Internet : <http://www.smictom-ouestaudois.fr> – Email : secretariat@smictom-ouestaudois.fr

- ✚ Un entretien et quelques aménagements de mises aux normes s'imposent sur les Espaces Ecologiques.

Voté à l'unanimité

6) Assurance → Nouveau contrat groupe d'assurance des risques sanitaires proposé par le CDG

En vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents, en application de l'article 26 de la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et du décret n°86-552 du 14 mars 1986, « les centres de gestion peuvent souscrire, pour le compte des collectivités et établissements qui le demandent, des contrats d'assurances les garantissant contre les risques financiers découlant des dispositions des articles L.416-4 du code des communes et 57 de la présente loi, ainsi que des dispositions équivalentes couvrant les risques applicables aux agents contractuels... » Suite à la communication au syndicat, par le centre de gestion, des résultats du marché lancé pour le renouvellement du contrat groupe d'assurances statutaires le concernant.

Il est décidé de retenir la proposition aux caractéristiques ci-après : Assureur : CNP Courtier : Gras Savoye Durée du contrat : 4 ans (date d'effet au 01/01/2021) Préavis : contrat résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de 6 mois Agents permanents (titulaires ou stagiaires) immatriculés à la C.N.R.A.C.L.

Risques garantis : Décès + accident du travail et maladie professionnelle + grave maladie Conditions : 0,15 % (Décès) + 1,75% (accident du travail/maladie professionnelle avec franchise de 10 jours) + 1,60% (longue maladie/maladie longue durée sans franchise) soit 3,50% Agents titulaires ou stagiaires non affiliés à la C.N.R.A.C.L. et agents non-titulaires

Risques garantis : accident du travail et maladie professionnelle + grave maladie + maternité/adoption/paternité et accueil de l'enfant + maladie ordinaire Conditions : 1,05% avec franchise de 10 jours Il est rappelé que ces taux n'intègrent pas la rémunération du centre de gestion au titre de la réalisation de la présente mission facultative. Pour information, le conseil d'administration du centre de gestion, réuni le 8 septembre 2020, a fixé à 0,30% la participation des collectivités à la gestion du contrat groupe d'assurances statutaires applicable sur l'assiette de cotisations de l'assurance en instaurant toutefois un plafond maximum de cotisation à 15 000 €. Ce taux reste inchangé depuis sa mise en place. Le coût supporté par le syndicat comprendra donc :

- ✚ La prime due à l'assureur,
- ✚ La rémunération du centre de gestion en compensation des frais supportés par l'établissement pour accomplir les missions de conseils et d'assistance technique en matière d'assurance statutaire ainsi que d'assistance à la prise en compte et à l'amélioration des conditions de travail (mission facultative du CDG11).

Voté à l'unanimité

7) Ressources Humaines → tableau des effectifs

SMICTOM DE L'OUEST-AUDOIS

Route de Castelnaudary – RD6 – « Le Gravier » - 11400 FENDEILLE

☎ 04.11.21.00.24 – Site Internet : <http://www.smictom-ouestaudois.fr> – Email : secretariat@smictom-ouestaudois.fr

- Changements depuis le vote du dernier tableau du personnel :
 - ✚ Départ à la retraite au mois de septembre 2020 d'un agent technique Principal 1^{ère} Classe,
 - Ce poste est à fermer.
 - ✚ Fin de PPR (préparation professionnelle au reclassement). Cet agent est actuellement en disponibilité pour convenances personnelles et un poste d'agent d'animation doit lui être ouvert au Smectom du Plantaurel. Dès que ce poste sera ouvert, une mutation sera exécutée.
 - Poste à pourvoir dans peu de temps.
 - ✚ Fin de droit pour un agent qui était en longue maladie depuis le 1^{er} mars 2017. Le dossier de cet agent est actuellement à l'étude de la Commission de réforme au Centre de Gestion.
 - En attente de décision du CDG.
- Stagiairisation :
 - ✚ Un de nos agents en contrat PEC depuis le 1^{er} mars 2019 arrive en fin de contrat le 28 février.
Cet agent exécute très bien son travail et il est toujours très apprécié des administrés.

Un renouvellement de contrat PEC n'est plus possible.

Cet agent est considéré comme « travailleur handicapé » ce qui n'empêche en rien de bien travaillé, mais qui permet au Smictom d'avoir des aides à l'embauche de 2 000,00 Euros à la stagiairisation et 4 000,00Euros à la titularisation.
- Fermeture d'un poste :
 - ✚ Suite à l'ouverture des droits à la retraite d'un agent « Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe », le poste doit être fermé.
- Ouverture d'un poste :
 - ✚ Afin de passer stagiaire un agent, un poste « Adjoint Technique Territoriale » doit être ouvert sur une base de 28 heures hebdomadaire.
- Déclaration de poste vacant :
 - ✚ Le poste de rédacteur est vacant depuis le départ de l'ancienne responsable. Celui-ci reste vacant.

Voté à l'unanimité

SMICTOM DE L'OUEST-AUDOIS

Route de Castelnaudary – RD6 – « Le Gravier » - 11400 FENDEILLE

☎ 04.11.21.00.24 – Site Internet : <http://www.smictom-ouestaudois.fr> – Email : secretariat@smictom-ouestaudois.fr

Le nouveau tableau des effectifs s'établit ainsi :

<i>Grade</i>	<i>Cat.</i>	<i>Au 1^{er} janvier 2021</i>		<i>A partir du 1^{er} avril</i>
Agent de Maîtrise	C	EE	1	1
Adjoint Technique Principal de 1 ^{ère} classe	C	Détachés EE	2	1
Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe	C	EE	4	4
Adjoint Technique Titulaire	C	EE	3 (Dont 2 à 28 heures)	4 (Dont 3 à 28 heures)
Adjoint Technique Non Titulaire (21 heures)	C	EE	3 (2 PEC + 1 CDD)	3 (2 PEC + 1 CDD)
FILIERE TECHNIQUE			10 Techniques titulaires dont 3 à 28 heures 3 Tech. Non Tit dont 2 PEC	10 Techniques titulaires dont 4 à 28 heures 3 Tech. Non Tit dont 2 PEC
Rédacteur Territorial	B	Service Administratif	1 Vacant	1 Vacant
Adjoint Administratif Principal de 1 ^{ère} classe	C	Service Administratif	1	1
Adjoint Administratif Principal de 2 ^{ème} classe	C	Service Administratif	1	1
Adjoint Administratif Titulaire	C	Service Administratif	1 (35heures)	1 (35heures)
Adjoint administratif Non Titulaire	C	Service Administratif	1 (21heures)	1 (21heures)
FILIERE ADMINISTRATIVE			1 poste vacant	1 poste vacant

Voté à l'unanimité

FIN DE SEANCE

SMICTOM DE L'OUEST AUDOIS

Route de Castelnaudary – RD6 – « Le Gravier » - 11400 FENDEILLE

☎ 04.11.21.00.24 – Site Internet : <http://www.smictom-ouestauchois.fr> – Email : secretariat@smictom-ouestauchois.fr